

LE CENTRE ACCUEIL LOISIRS

La mairie organise le CAL (Centre Accueil Loisirs (ex CLSH)) pour accueillir les enfants lors des congés scolaires d'octobre, février, avril, juillet et août.

Les enfants sont accueillis à l'**Espace Loisirs, 36, rue de l'Eau**, en journée continue **de 9h à 17h**. Ces horaires sont complétés par des accueils de **7h15 à 9h** et de **17h à 18h45**.

Le repas étant inclus au tarif. Seuls les moins de 6 ans peuvent accéder à la structure en demi-journée.

L'équipe d'encadrement est organisée autour d'un personnel permanent qualifié et d'intervenants ponctuels.

Les tarifs sont disponibles en Mairie où vous pourrez effectuer les achats de cartes de réservation.

Il est fortement conseillé de bien respecter les dates d'inscriptions, les places sont limitées notamment pour les petites vacances.

L'encadrement :

Emmanuel DESOMBRE - Directeur du CAL

Jérôme CASTRE - Educateur des APS

Aurély VILAIN - Adjointe d'animation

Amélie LENEUTRE - Adjointe d'animation

L'équipe est complétée par des animateurs vacataires recrutés pour les différentes périodes et en fonction du besoin.

La structure dispose de 2 véhicules 9 places pour les différents déplacements.